

NIGER /

Cartographie des Risques de Protection

DRD DANISH
REFUGEE
COUNCIL

Région de Tillabéri

Octobre - décembre 2018



TABLE DE MATIERES

1 INTRODUCTION	3
1.1 OBJECTIF GENERAL	3
1.2 METHODOLOGIE	3
2 ANALYSE DE L'INSECURITE : LES CONFLITS ARMES	6
2.1 GROUPE ARMES RADICAUX	7
2.2 CONFLITS INTERETHNIQUES	8
2.3 INDIVIDUS ARMES OPPORTUNISTES/BANDITISME :	9
3 PROBLEMATIQUES STRUCTURELLES	12
3.1 COHESION SOCIALE	12
3.2 VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE	15
3.2.1 MARIAGE PRECOCE	15
3.2.2 VIOL ET AGRESSIONS SEXUELLES	15
3.2.3 VIOLENCES CONJUGALES	16
3.3 MANQUE D'OPPORTUNITES ECONOMIQUE ET CHOMAGE	16
4 ACCES AUX SERVICES DE BASE	18
4.1 DOCUMENTATION CIVILE	18
4.2 ACCES A L'EAU POTABLE	18
4.3 ACCES AUX SOINS DE SANTE	19
4.4 DESCOLARISATION ET NON SCOLARISATION	20
4.5 SECURITE ALIMENTAIRE	21
5 CONCLUSION	23
ANNEXE I - Acronymes	24
ANNEXE II - Interconnexion Mali-Niger (Tillabéri et Tahoua)	25
ANNEXE III - Procès-verbal de l'assemblée générale des chefs coutumiers et leaders communautaires de la Commune rurale d'Inates	26

1 Introduction

Dans le cadre de la réponse aux questions de déplacement des populations dans la zone nord de la région de Tillabéri, l'ONG ANTD et le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) ont mis en œuvre avec l'appui de l'UNHCR un projet de monitoring de protection et de prise en charge des cas d'extrême vulnérabilité, des survivant(e)s VBG et des victimes de violations aux droits de l'homme. Pour mettre en œuvre le projet, ANTD et DRC ont élaboré une première cartographie des risques de protection en Avril 2018 afin de répertorier les localités où les menaces et les vulnérabilités sont prévalentes, et les capacités limitées. Le monitoring de protection a couvert ces localités au courant de l'année et en fonction des actualités a élargi sa zone d'intervention vers des nouveaux villages identifiés comme à risque aigue.

La seconde cartographie menée pendant le dernier trimestre 2018 s'est focalisée sur 35 villages présents sur les 3 axes du projet. Ces derniers ont été ciblés par rapport à la prévalence d'incidents de protection survenus pendant la période du projet :

- **Axe Ayorou** : Fallelebéri, Tagantassou, DoukouDjindé, Kolbolé, Gaigorou, WallaGounto, Molia, Zibane, Tidirgalène, Tigazaratène, Tangouchmane, Inatess, Timbiga1 et Timbiga2 (Sites se trouvant dans localité d'Imbouga), GaeyAkoukou, LogaBeibatan, Firgoune, YassaneGorou, Koutougou, Alsilamey.
- **Axe Bankilaré** : Amar- Singué, Lemdou, Intabakat, Dayya Hondo, Balleykoira, Kolmane, Yatakala, Dolbel.
- **Axe Ouallam** : Dabrey, Sargane, Farka, Dingazi Banda, Mangaizé, Tondikiwindi, Goubey.

1.1 Objectif général

L'objectif est l'identification des villages où les risques sont les plus élevés, sur la base de cartographies en actualisant les incidents de protection par des activités de monitoring. Le but est aussi d'amener les communautés à cerner comment diminuer ces risques en limitant les menaces et en adaptant les réponses aux vulnérabilités en améliorant leurs capacités.

1.2 Méthodologie

- Visite de 35 localités, dont 3 sites des déplacés internes (IDP).
- Création de quatre groupes de discussion par village soit 140 groupes de discussion et près de 1382 personnes interrogées avec le découpage suivant : 352 hommes, 353 femmes, 340 garçons et 337 filles. Les groupes d'hommes et de femmes sont composés d'adultes entre 18 et 45 ans. Les garçons et filles comprennent des individus âgés de 10 à 17 ans. Néanmoins, les équipes ont remarqué que les jeunes filles mineures déjà mariés rejoignent les groupes de femmes et non leur groupe d'âge.
- Des entretiens individuels ont été réalisés avec les informateurs clés type leader communautaire, religieux et autorités gouvernementales, afin de croiser certaines données remontées par la population.

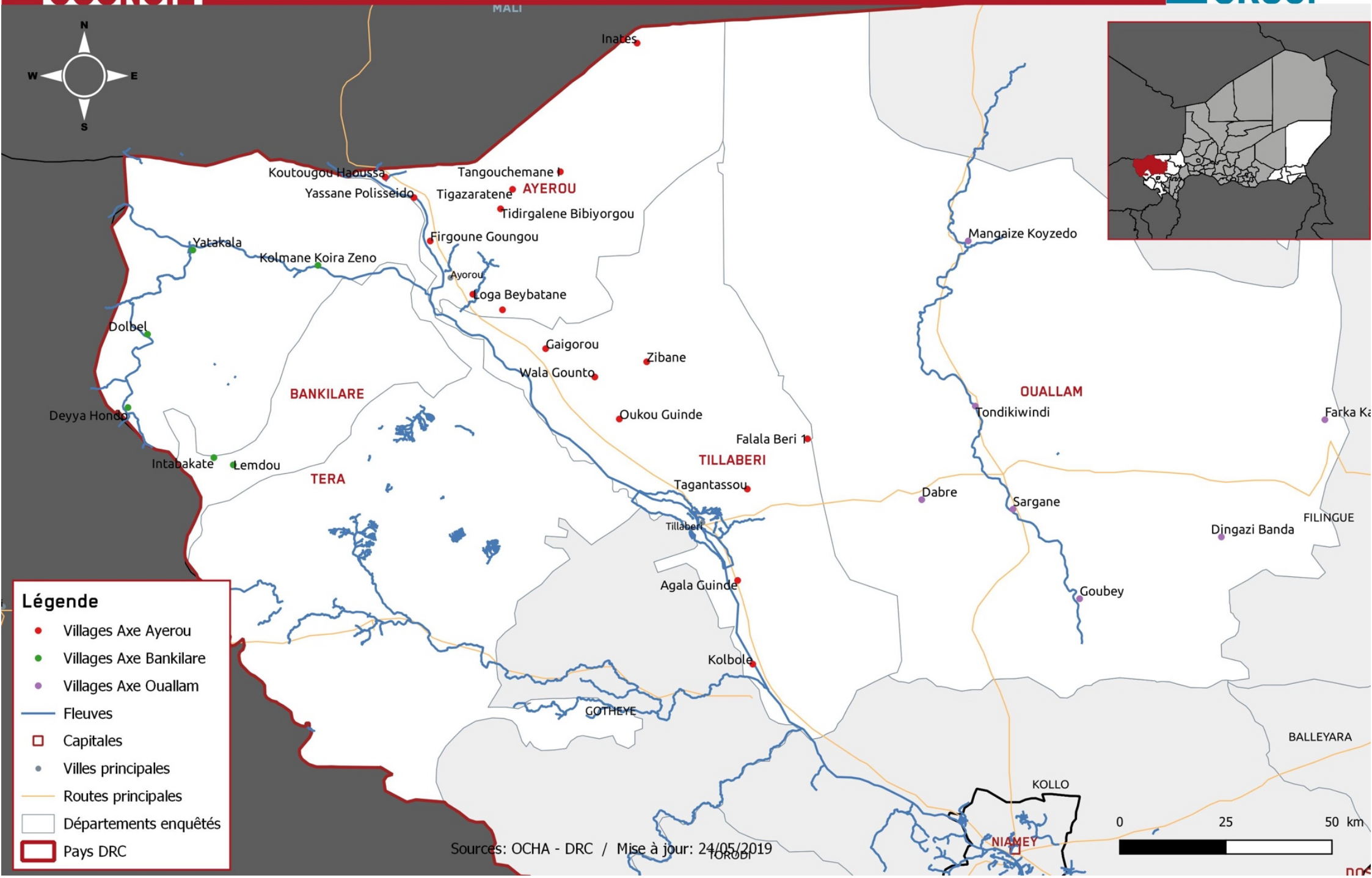
Chaque groupe a identifié les risques principaux et prioritaires auxquels ils/elles font face dans leur communauté. Ils ont pu clarifier les menaces, les vulnérabilités ainsi que leurs capacités à répondre aux risques durant les focus groups.

Les équipes ANTD et DRC n'ont pas imposé de sujets de discussion et ont laissé l'opportunité à chaque participant de FGD de lister et prioriser les risques. Les aspects de VBG, de protection de l'enfance,

d'accès à la justice, ont été peu abordés par les populations. Il semblerait que la raison la plus fréquemment donnée par les informateurs clés serait que les personnes savent à travers les sensibilisations des ONG que certaines de leurs pratiques ne correspondent pas avec la législation internationale tel que le mariage précoce ou le travail des enfants. Elles préfèrent donc ne pas entreprendre de discussion sur ces sujets dits sensibles.

Au-delà des informations collectées, ces débats ont permis aux membres des communautés d'aborder des sujets parfois sensibles sur leur sécurité, leur point de vue sur le contexte, leur aspiration pour améliorer la sécurité et l'identification des possibilités concrètes pour limiter ces risques sur une base communautaire.

Néanmoins cette technique de récolte de données n'a pas permis d'avoir des données quantitatives pour pouvoir comparer de manière précise la prévalence des incidents et de leur impact sur les communautés en fonction des localités.



Légende

- Villages Axe Ayerou
- Villages Axe Bankilare
- Villages Axe Ouallam
- Fleuves
- Capitales
- Villes principales
- Routes principales
- Départements enquêtés
- Pays DRC

Sources: OCHA - DRC / Mise à jour: 24/05/2019



2 Analyse de l'insécurité : les conflits armés

La situation sécuritaire dans la zone nord de la région de Tillabéry, dans les départements d'Ayorou, Tillabéri, Ouallam, Bankilaré et Tera, est caractérisée par la menace liée à la présence de groupes armés. Bien que ces conflits soient anciens, une tendance nouvelle se développe concernant leurs formes. Ainsi la présence de groupes armés radicaux venus d'autres régions a été considérée par les communautés comme prioritaire quant au risque majeur auxquels ils sont exposés. Par ailleurs, au dire des populations, cette insécurité est renforcée par le manque de présence des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et de leur lenteur ou absence de déploiement en cas d'incident. Ce manque de réactivité impacte fortement la collaboration entre les communautés et les FDS, ces derniers ayant fortement besoin d'eux pour la remontée d'information sur les mouvements des hommes en armes. Ainsi, par manque d'implication mais aussi par peur de représailles, les populations préfèrent ne pas rapporter les incidents.

Pour améliorer leur sécurité, certaines communautés, comme celle d'Intabakat dans la commune de Bankilaré, pensent à mettre en place des groupes d'autodéfense. Dans le département d'Inatès en particulier, des comités de paix ont été créés par les autorités afin de renforcer la cohabitation pacifique et la cohésion sociale dans la zone. La dernière rencontre entre les leaders communautaires et la chefferie traditionnelle s'est tenue le 26 novembre 2018. Les leaders ont pris des engagements pour promouvoir la gestion pacifique des tensions entre les communautés et ont demandé l'appui de l'État sur certains points tels que l'accès à l'éducation et les moyens scolaires, le renforcement des services de bases, et des rencontres régulières avec les FDS pour améliorer la collaboration avec la population.¹

Selon l'analyse des risques effectuée avec la population, l'insécurité est principalement due à la présence des groupes armés dont les membres commettent des exactions telles que des menaces sur la population, des vols de biens et de troupeaux, mais aussi des enlèvements et assassinats.

La population répartit les auteurs d'exactions en trois groupes d'intérêt plus ou moins distincts selon les incidents :

- les groupes armés radicaux ;
- les factions prenant partie aux conflits armés interethniques ;
- les individus opportunistes profitant de l'absence d'état de droit (criminalité et banditisme).

Néanmoins, comme l'explique un article de l'International Crisis Group (ICG), « les raisons de prendre les armes sont multiples : la frontière entre le combattant radical convaincu, le bandit armé et celui qui prend les armes pour défendre sa communauté est souvent floue. Or, faire l'économie de cette distinction conduit à ranger imprudemment dans la catégorie « radical » des communautés entières ou, tout au moins, un vaste vivier d'hommes en armes que les autorités politiques et militaires du Niger, comme leurs partenaires français, gagneraient à traiter différemment. »²

Les paragraphes suivants reprennent les explications de la population sur ce phénomène, mais il est important de garder à l'esprit que ces différents groupes sont intimement liés.

¹ Annexe III - Procès-verbal de l'assemblée générale des chefs coutumiers et leaders communautaires de la Commune rurale d'Inatès.

² <https://www.jeuneafrique.com/579996/politique/tribune-a-la-frontiere-niger-mali-le-necessaire-dialogue-avec-les-hommes-en-armes/>

2.1 Groupes armés radicaux

Les infrastructures étatiques ainsi que les populations civiles de Tillabéri sont visées par les attaques de groupes armés radicaux, communément qualifiés par les communautés comme Islamistes ou Djihadistes. Il est cependant important de noter que, sur le sol nigérien, aucune de ces attaques n'a été revendiquée jusqu'à ce jour³ par des groupes islamistes établis dans la région de Tillabéri. Cependant, une analyse du cluster protection souligne une forte interconnexion entre les incidents majeurs au Nord du Mali et les régions frontalières avec le Niger⁴, témoignant du lien entre la porosité des frontières et par conséquent du conflit qu'il soit à base ethnique ou à base religieuse avec des groupes armés comme l'État Islamique.

Pour rappel, les groupes définis comme radicaux qui œuvrent au Mali de manière visible depuis 2012 se sont, par la suite, propagés dans les régions frontalières du Burkina Faso et du Niger en 2018. Selon la compréhension de la population, leur objectif serait d'imposer la Charia aux communautés, et de déstabiliser l'État et ses services afin d'affaiblir le lien entre les autorités gouvernementales nationales et les civils. Ces groupes auraient pour objectif d'étendre leur territoire, entraînant la perte des moyens matériels et financiers des populations. Ces dernières se retrouvent souvent contraintes à des déplacements forcés suite aux incursions armées, aux menaces, à la taxation illégale, aux enlèvements et/ou à l'assassinat d'opposants aux GANE mais aussi suite aux prêches (Dawa) ou bien à l'interdiction

d'activités culturelles, ou de fumer ou de chiquer du tabac tout comme l'imposition du port d'hijab pour les femmes et les filles, ainsi que l'utilisation de la langue arabe dans les écoles. L'analyse des incidents collectés par l'équipe de monitoring de protection montre que les populations qui ont été forcées de se déplacer suite aux exactions commises par les GANE se sont majoritairement déplacées vers des sites spontanés aux alentours des localités au sud d'Inates considérées comme plus sûres dans la zone d'Ayorou et d'Anzourou. Les villages qui ont été les plus touchés par ces déplacements forcés sont : Gaigorou, YassanGorou, logabeibatan, Koutougou, Wallagounto, DoukouDjindé, Zibane, Kolbolé, Ayorou, GareyAkoukou, Tidirgalène et Tigazaratèn.

Par ailleurs, afin de collecter davantage de moyens matériel et financier, les GANE taxent les propriétaires de troupeaux (Zakat), motos ou armes. C'est ainsi que les personnes qui ne coopèrent pas peuvent être enlevées contre rançon et/ou assassinées.



Exemple de localités dont au moins une partie de la population a été victime de déplacement forcé

³ Décembre 2018

⁴ Annexe II - Interconnexion entre les incidents majeurs au Nord Mali et les répercussions dans la partie Nord des régions de Tillabéri et Tahoua (janvier à décembre 2018)

Les GANE visent aussi les infrastructures étatiques telles que les écoles, positions militaires ou postes frontières. Ainsi, dans le département de Torodi, 6 écoles publiques ont été incendiées durant le dernier trimestre 2018 et plusieurs postes de FDS ont été attaqués. Les attaques ciblées couplées à l'utilisation d'engin explosifs improvisés (IED) sur les itinéraires des patrouilles des forces de l'ordre confirment l'objectif de déstabiliser les services étatiques.

La Zakat

La Zakat est le terme arabe utilisé localement pour définir le paiement de la dîmes pour les propriétaires de troupeaux. Avant la crise sécuritaire cette pratique courante dans la partie Nord du département d'Ayorou concernait les transhumants étrangers qui voulaient faire paître leurs animaux sur les terres des propriétaires Nigériens.

Avec la situation d'insécurité que connaît actuellement la zone, la pratique a connu un changement de forme. Ainsi ces prélèvements se sont développés et répandus dans les communes d'Inates, Dessa, Ayorou et Anzourou. Dorénavant, les propriétaires de troupeaux sont taxés de 1 bovin pour 30 têtes et 1 petit ruminant pour 40 têtes (en argent ou en nature).

Il apparaît que généralement, les éleveurs acceptent de coopérer par craintes de représailles des préleveurs et de leurs intermédiaires, agissant au nom des groupes armés. Ces préleveurs seraient souvent des jeunes locaux en difficultés économique qui s'assimileraient aux groupes armés pour opportuniste. Cependant très peu d'éleveurs reconnaissent payer cette dîmes de crainte d'être accusés de soutenir les groupes armés.

La situation sécuritaire de cette zone déjà touchée par le conflit malien dépend maintenant aussi de l'évolution de la situation du Burkina Faso puisque l'État Islamique (l'EI) tout comme le Groupe de soutien au musulman et à l'Islam (le JNIM) agit des deux côtés de la frontière. Au Burkina Faso les écoles, les débits de boissons et les forces de l'ordre sont systématiquement pris pour cible. Il est à noter que de nombreux chefs de villages et d'imam soufi ont aussi été menacés et certains assassinés. S'il semble que ces groupes agisse de manière plus importante au Burkina Faso, le modus operandi observé au Niger fait craindre que les menaces sur les populations deviennent rapidement les mêmes.

Plusieurs stratégies préventives d'autoprotection existent parmi les communautés, telles que les déplacements, le regroupement des communautés nomades visant à mutualiser leurs moyens de défenses, le partage d'informations sur la présence des GANE entre les

communautés, et le rabattement des animaux dans les zones plus sécurisées, notamment sur la rive gauche du fleuve Niger. Selon plusieurs informateurs clés, certaines communautés feraient même allégeance aux GANE et se plient à leurs demandes pour se protéger. Selon les résultats des FGD avec les communautés, les GANE seraient présents dans tout le département d'Ayorou, les communes de Dessa, Bibiyergou, Nzourou dans le département de Tillabéri, les communes de Ouallam et de Tondikiwindi plus particulièrement à Mangaizé, Tondikiwindi, Yoleyzékoy koira dans le département de Ouallam et leur présence serait croissante vers le frontière avec le Burkina Faso, notamment dans le département de Torodi

2.2 Conflits interethniques

Les conflits interethniques peuvent prendre de multiples formes, traversant les frontières et intégrant des composantes liées aux groupes armés radicaux.

Les conflits interethniques se manifestent sous différentes formes : entre les Peulhs et les Touaregs, entre les Songhrai et les Peulhs et les Touaregs, entre les Touaregs et les Arabes et Peulhs, selon les localités.

Les résultats des consultations communautaires ont permis de mettre en lumière l'existence des conflits interethniques qui sévissent entre les groupes dans le département d'Ayorou⁵, dans le département de Ouallam⁶, dans le département de Bankilaré et Tera⁷. En 2018, ces conflits entre Peulhs, Touaregs et Arabes ont occasionné au 44 décès et 8 blessés graves du côté d'Inates, Bankilaré, Tera, Ayorou et Ouallam. Les consultations communautaires ont montré une méfiance encore actuelle des Zarma-Songhraï contre les Peulhs et les Touaregs.

Ces conflits, loin d'être récents car héritage d'une histoire parfois très ancienne, trouvent actuellement leurs sources dans des multiples facteurs : stéréotypes ethniques, suspicion de complicité avec les groupes armés radicaux ou les FDS, conflits agro-pastoraux, déplacements des populations et l'accès aux ressources naturelles.

Les conflits interethniques se sont exacerbés avec la multiplication des attaques armées ciblées⁸ sur le sol nigérien, mais aussi sur le territoire malien avec des répercussions sur le Niger⁹. De plus, les groupes ethniques soupçonnés d'une certaine affiliation avec des groupes armés chercheraient à asseoir leur hégémonie afin d'avoir un contrôle sur le territoire et ses ressources naturelles limitées.

Les conflits territoriaux entre ethnies ont entraîné différentes stratégies :

- Certains groupes minoritaires se sont déplacés à l'intérieur du Niger dans des régions plus éloignées des frontières internationales, ou à l'extérieur du pays vers le Mali et le Burkina.
- L'existence d'alliances circonstancielles entre des ethnies différentes suite aux mouvements post-attaques. Ces alliances se manifestent par un compromis de silence sur les événements passés ou la présence des individus armés dans le site d'installation.
- Des stratégies d'autodéfense dont le port d'armes, la création des comités de vigilance dans les villages, le partage d'alertes précoces entre communautés, les déplacements préventifs pour fuir les attaques et les déplacements nocturnes en brousse.
- A un niveau supérieur, un forum entre les différents leaders sur la paix a été organisé par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et a permis à tous les acteurs de prendre des engagements tels que « cesser toute relation avec les différents groupes armés non-étatiques ». ¹⁰

2.3 Individus armés opportunistes/banditisme :

On entend par individus armés opportunistes, des hommes armés qui ne revendiquent pas leurs attaques au nom d'un groupe armé organisé, mais profitent de l'absence de l'État de Droit pour commettre des actes de brigandage, de pillage, d'exaction et ou d'extorsion à l'encontre de la population.

Dans la région Nord Tillabéri, le banditisme a connu une réelle augmentation selon les résultats collectés lors des différentes consultations communautaires, même s'il est difficile de s'appuyer sur des chiffres précises. Les bandits profitent du vide étatique pour agir. Leurs cibles sont généralement des commerçants, des orpailleurs, des éleveurs, des détenteurs d'armes, des voyageurs et des personnes auprès desquelles ils pensent trouver des biens matériels (i.e. moto, vivres, biens marchands).

Les sites d'orpillages et les activités lucratives de ces zones constituent des lieux qui favorisent le banditisme, notamment dans les départements de Téra, Gothèye et de Bankilaré, sur la frontière avec le Burkina, plus précisément dans les localités de Lemdou, Intabarat et ses environs. La nature des

⁵ Conflit abordé par la population dans les localités Tigazaratène, Akoukou, Timbaga 1 et 2, Tintouhoune, Agaye, Tintibiktène

⁶ Conflit abordé par la population dans les localités Inzouet, Foneygando, Tingaran, Sinogodar

⁷ Conflit abordé par la population dans les localités Intabakat et Kolmane

⁸ Attaques d'Agay Malgou, Tintouhoune, Tingaran, Tintibiktène

⁹ Annexe II - Interconnexion entre les incidents majeurs au Nord Mali et les répercussions dans la partie Nord des régions de Tillabery et Tahoua (janvier à décembre 2018)

¹⁰ Annexe III - procès-verbal de l'assemblée générale des chefs coutumiers et leaders communautaires de la commune rurale d'Inates

activités sur les sites rend difficile le contrôle de l'État. En période de pluie, ces sites sont officiellement fermés mais les orpailleurs continuent leurs activités de manière clandestine.

L'absence d'opportunités économiques et la détérioration du contexte sécuritaire dans le département d'Ayorou, Bankilaré, Tera et Ouallam a augmenté le risque que les jeunes sans emploi rejoignent des groupes criminels entre autres mécanisme de survie.

Les populations interrogées avancent que les jeunes qui ont migré vers les grandes villes à la recherche d'activités rémunératrices pour affirmer leur réussite, ont plus de chance d'être ciblés par des criminels qui les utiliseraient pour commettre des actes de délinquance en échange d'argent. Une fois de retour dans leur communauté, ils amènent ces pratiques avec eux, comme le décrit la population dans un trentaine de localités des trois axes¹¹.

La vulnérabilité de la population face aux menaces de ces individus est accentuée par l'absence ou la lenteur d'intervention des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les difficultés d'accès à la justice et à l'État de Droit, le manque de couverture de réseau téléphonique et d'autres moyens de communication, les faibles capacités d'autoprotection au niveau communautaire et individuel, et l'enclavement de certaines localités lié à des obstacles naturels limitant l'accès aux villages (i.e. rivières ou cours d'eau, dégradation des routes).

Certaines communautés ont développé des stratégies pour minimiser le risque d'attaque, parmi lesquelles :

- Partage d'informations et d'alertes précoces (i.e. appels téléphoniques ou via un messenger envoyé à dos d'âne, de cheval ou de chameau) quand ils constatent les mouvements ou la présence d'individus armés dans les alentours de leurs localités ;
- Information rapide aux FDS, quand présents ;
- Dans certains villages, veillées nocturnes organisées pour la sécurisation des personnes et des biens ;
- Retour très tôt, vers 14h des marchés pour éviter d'être attaqué en cours de chemin.
- Patrouilles nocturnes des jeunes dans les villages afin de réduire le risque d'attaque et de vols.
- Respect des heures du couvre-feu et de l'état d'urgence.

¹¹ Mangaizé, Guessé, Farka, Goubé et Tondikiwindi sur l'axe Ouallam ; Bankilaré, Kolmane, Wassal, Intabakat, Lemdou, site aurifère de Sagoungo et celui situé entre Manda et Kourki dans l'axe Bankilaré et Ayorou, Timanane, Tinimizour, Tabourey, Tamagass, Tifitawen, Ekazam, Arsilamey, Talafatat, Firgoune, Tingazaraten, Tidirgalen, WillitiAmanass, Tintihoun, DoukouDjindé, voie Inatess-Ayorou, Tabareybarey, GareyAkoukou, Koutougou, Kongo Kiré dans l'axe Ayorou.

Enrôlement et assimilation aux groupes armés

Un autre risque soulevé par les populations est le risque d'enrôlement et d'assimilation des civils dans les groupes armés non-étatiques (GANE).

L'enrôlement se distingue en enrôlement constrictif ou volontaire. L'enrôlement dans les GANE semble se développer particulièrement à Inates, Mangaïzé, Lemdou, Amarsingué, Intabakat, Kolmane dans les départements de Bankilare, Ayorou et Oullam.

Les informations partagées par la population relèvent la présence de jeunes du territoire dans les GANE, identifiés lors des incursions. Ils sont associés aux GANE et sont des ressources importantes en termes d'échange d'information sur les acquisitions des villageois, d'identification des informateurs aux FDS, de prélèvement de dîmes, etc. Les discussions communautaires auraient aussi évoqué l'existence d'un réseau de recrutement des jeunes pour les GANE qui gagneraient un montant compris entre 100.000 à 200.000 FCFA par recru vers Banibangou (axe Ouallam). Le montant promis à la personne recrutée n'a pas été mentionné. L'association aux GANE est favorisée par un contexte économique très désavantageux pour la jeunesse. Selon les résultats des groupes de discussion, ce seraient généralement de jeunes garçons qui n'ont pas d'opportunités sur la zone qui rejoignent ces groupes.

Pour faire face au risque d'enrôlement, les communautés ont développé des stratégies visant à occuper les individus plus à risque. Beaucoup de jeunes sont motivés à participer à l'exode rural afin de trouver un emploi et sont conseillés par les adultes sur le danger que représente l'intégration à un GANE. D'autres actions sont menées par l'État et ses partenaires pour réduire le chômage en initiant des activités génératrices de revenus, l'apprentissage des métiers et le maintien des enfants à l'école.

Ces actions restent insuffisantes face aux besoins économiques et professionnels des jeunes dans la région, et ça constitue un terrain favorable au recrutement des enfants et des jeunes dans les GANE.

3 Problématiques structurelles

3.1 Cohésion sociale

Au-delà des conflits armés décrits plus haut, ils existent d'autres problématiques attisant les tensions entre les ethnies et sous-ethnies dans les localités évaluées.

Il y a des localités où la cohésion sociale est mise à dure épreuve du fait de l'existence de certains comportements tels que le rejet de certains groupes communément appelés « castes ».

Dans les communautés Touaregs, il existe une différence entre deux castes, communément appelées « Touareg à peau rouge » et « Touareg à peau noire », qui elles-mêmes se subdivisent à nouveau, sur la base de multiples considérations sociales et culturelles. Les Touareg à peau rouge sont plus considérés que les touareg à peau noire d'un point de vue social. Il en est de même pour les communautés Songhraï, qui différencient la classe noble à la classe des esclaves. Ces différentes considérations sociales se traduisent principalement par l'absence de mariage entre les groupes qui est un indice important de lien et d'égalité pour les communautés. Ces divisions sont fréquentes dans le département de Bankilaré, à Inatès dans le département d'Ayorou, ainsi qu'à Mangaizé, Bardouga et Tondo Kiré dans le département de Ouallam.

Ces différenciations sociales (groupes) impactent aussi l'accès aux infrastructures sociales et communautaires. Ainsi, la famille d'une sous-ethnie pourrait refuser d'inscrire leurs enfants à l'école, avançant que cette école soit représentée par le chef d'une autre sous-ethnie. Les femmes et les enfants s'affrontent souvent autour des points d'eau qui sont insuffisants ou mal repartis dans le village, et ces tensions dégénèrent en conflits entre familles et communautés.

Ainsi des incidents ont été signalés dans une quinzaine de villages¹² dans les départements de Tera, Bankilaré, Ouallam, Tillabéri, et Ayorou. Ces conflits sont normalement tempérés par les autorités traditionnelles.

De plus, on note également l'existence des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les communes d'Inatès, Tondikiwindi, Dingazi, Bankilaré, Téra, Gorouol, Anzourou, Ouallam, Ayorou. Ces conflits sont dus au non-respect des couloirs de passage d'animaux et des aires de pâturage définis par le gouvernement par les éleveurs et les autorités locales, ce qui occasionne des dégâts champêtres pour les agriculteurs. Ces conflits sont normalement gérés localement par les chefs coutumiers et les mairies. Cependant, les résultats de ces conciliations se traduisant régulièrement par le paiement d'amendes estimées en fonction des dégâts déplorés, jugés souvent insuffisantes aux yeux des agriculteurs.

Enfin, il a été relevé lors de ces consultations, quelques cas de scission communautaires notamment à Koutougou dans le département d'Ayorou et Bardouga dans le département de Ouallam où une partie des habitants veule s'ériger en villages administratifs indépendants et autonomes. Ce genre de pratiques est le plus souvent encouragés par des considérations sociales et politiques qui pussent les militants à se détacher du village d'origine pour créer leur propre entité administrative. Cette situation a engendré la mise en place de plusieurs chefs de village dans les mêmes communes¹³ afin de convenir aux différentes considérations de tous les villageois.

Les injustices au sein des villages dans le traitement des affaires locales et les approches erronées des partenaires gouvernementaux et non étatiques concourent à l'effritement du tissu social au regard des tensions que cela pourrait engendrer. Elles peuvent faire suite au mauvais ciblage des personnes dans

¹² Tera : Taratakou, Weyzébangu, Kolmane, Tegùeye, Dolbel / Bankilaré : BalleyKoira, Amarsingué, Pételkolé, Bankilaré, Lemdou / Ouallam : DingaziTondikiwindi / Tillabery : WallaGounto / Ayorou : Tigazaratèn

¹³ Sargane : 3 chefs de villages, Farka avec 2 chefs de villages, Wanzerbé avec 2 chefs de village, Mangaizé avec 2 chefs de villages.

la distribution gratuite ciblée au niveau des centres de distributions, à une mauvaise implantation des points d'eau, des écoles et centres de santé.

L'intolérance, l'effritement de certaines valeurs sociales et la pauvreté des ménages sont autant de facteurs de vulnérabilité qui exposent davantage certains groupes et renforcent le problème de la cohésion sociale. Ces situations créent des tensions entre les ménages et dans les communautés. Elles ont pour conséquence la perpétuation de la violence, la dissociation familiale et exposent les enfants à plus de risques de protection.

Pour renforcer la cohésion sociale et limiter les tensions interethniques et intercommunautaires, des comités de sages appuient les chefs dans leurs prises de décision pour une meilleure justice entre les communautés. Néanmoins les comités de sages étant composé des « anciens » de la communauté, certains jeunes n'ont pas l'opportunité de s'exprimer et ne sont pas toujours en accord avec les décisions prises ; ceci engendre certaines frustrations.

Des prêches sont organisés par les leaders religieux pour une meilleure cohabitation. Les normes sociales liées à la « parenté à plaisanterie », qui se définit comme un construit social qui régule les relations de cousinages entre ethnie et les conflits, encourage l'entraide entre individus et communautés (par exemple, entre les Songhraï et les Touaregs, entre les Songhraï et le Zarma), en apaisant les tensions intercommunautaires. A cela on peut ajouter la participation communautaire dans les activités sociales (mariages, baptêmes, travaux communautaires « le bagou ») et le mariage entre groupes ethniques différents.

Accès à l'assistance humanitaire

Un point particulier a été discuté avec plusieurs communautés dans la région d'Ayorou et d'Inates ; celui des déplacements pour rencontrer les partenaires humanitaires, notamment à travers les corridors humanitaire initiés en 2018.

D'après les communautés, le déplacement pour accéder à l'assistance humanitaire ne semble pas être un frein étant donné que la population avait l'habitude avant la crise sécuritaire de se déplacer vers les grands axes pour bénéficier des distributions du gouvernement. Ces déplacements sont également motivés par les difficultés d'accès causées par des obstacles naturels (i.e. mares, koris) dans les localités de Tangouchemane, Tagdounat, Ingarileytan, Talfatat, Kolmane, Farka, Dingazi, Yoleyzékoy-Koira, Inatess, Deya Hondo, Taratakou, Lemdou, Amarsingué, Intabakat dans les départements de Bankilare et Ayorou. Selon les informations récoltées, les personnes ayant l'habitude de se rendre dans les zones accessibles à l'assistance se déplacent avec les personnes identifiées comme vulnérables, tel que les personnes en situation de handicap, personnes âgées, veuves... sachant que ces personnes peuvent bénéficier d'une assistance spécifique.

Néanmoins, les discussions avec les communautés ont mis en lumière des incompréhensions liées aux critères de sélection, notamment lors des distributions RRM, où les populations nomades ne saisissent pas les notions de « choc initiant le déplacement dans une durée de moins de trois mois », ainsi que les différentes étapes allant de l'évaluation au ciblage des ménages avant distribution qui nécessitent que les communautés ciblées restent sur les zones évaluées durant tout le processus.

En effet, la mobilité des déplacés à la recherche d'assistance sur les zones accessibles aux humanitaires ou pour fuir les menaces des GANE rendent leur ciblage difficile. Les délais de l'assistance et l'extrême pauvreté des populations ont poussé plusieurs groupes de PDI et de population hôte dans certaines localités à développer des stratégies qui consistent à créer des multiples sites afin d'attirer l'attention des humanitaires.

Les points focaux sollicités pour l'organisation du corridor humanitaire ainsi que les informateurs clés ont soulevé certains points, notamment sur la couverture géographique du corridor : certains groupes de déplacés se sont sentis oubliés ou discriminés pendant les ciblages, notamment les communautés peulhs. Il est primordial pour la communauté humanitaire de prendre en compte ces incompréhensions pour ne pas exacerber les tensions intercommunautaires dans ces zones.

De plus, selon les informateurs clés (ce sujet ne pouvant pas être abordé en FGD à cause de la sensibilité des informations), les communautés préfèrent se déplacer car elles souhaitent éviter que des missions notamment gouvernementales visitent leur villages/campements. En effet, la présence ou proximité des hommes en armes non étatiques implique que les communautés se sentent épiées et redoutent de se faire accuser de faciliter les visites des acteurs étatiques et/ou d'être des informateurs. Elles préfèrent donc éviter que des personnes extérieures viennent les rencontrer, notamment si elles sont accompagnées par les autorités et les forces de sécurité. Elles proposent des lieux de ciblage et de distributions « neutres ». Cette crainte a été rapportée dans les localités de Tigazaratén, Tidirgalen, Timbiga 1 et 2, Intacholen qui se trouvent dans le département d'Ayorou.

3.2 Violence basée sur le genre

La lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence constitue une préoccupation pour tous les acteurs humanitaires, et même si ces violences ne sont pas dues uniquement à la crise sécuritaire, celle-ci a tendance à les exacerber pour les déplacés internes ainsi que les communautés hôtes dans la région de Tillabéri. D'après les informations récoltées par les équipes, il apparaît que la représentation et la reconnaissance des violences basées sur le genre varie d'une localité à une autre.

3.2.1 Mariage précoce

La pratique du mariage précoce existe dans toutes les localités visitées, autant pour la communauté hôte que parmi la population déplacée. L'âge de mariage des filles varie entre 12 et 17 ans. Les raisons évoquées lors des groupes de discussion sont, entre autres, le fait que les parents n'accordent pas la même importance à la scolarisation des filles. En effet, il est important de rappeler que le rôle social et culturel des femmes au sein de ces communautés et des ménages est fortement inégal par rapport à celui des hommes, davantage encore dans les communautés rurales. Les modèles de réussite attendus sont souvent limités au rôle de la femme en tant qu'épouse et mère de famille, et restreignent leur accès à des opportunités économiques et professionnelles. C'est à partir de ce constat que les personnes interrogées lors des groupes de discussion ont avancé que la scolarisation ne serait pas un facteur de réussite pour les filles. Certains ont avancé l'absence de modèles de réussite féminine pour expliquer ces pratiques, mais la pesanteur des rôles sociaux semble prédominante.

Ainsi, si une demande de mariage émane d'une personne ayant une situation économique stable, les filles issues des ménages les plus vulnérables sont retirées de l'école pour être données en mariage, afin de favoriser l'accès aux opportunités économiques du ménage. Entre parents, si une tante ou un oncle demande une jeune fille en mariage pour son fils, les parents ne peuvent pas refuser. Parfois dès leur plus jeune âge (5-6 ans), les filles sont « réservées » pour des cousins avec lesquels les parents arrangent le mariage. Cette pratique a été révélée majoritairement en milieu touareg¹⁴.

Enfin, au regard du contexte économique défavorable, le sexe de survie est un risque prévalent pour les jeunes filles d'après de nombreuses communautés, pouvant amener à des grossesses précoces, à risques et hors mariage, phénomène redouté par les parents car pouvant limiter les chances de mariage avantageux. Ce phénomène prend de l'ampleur dans certaines localités, particulièrement sur l'axe Bankilaré¹⁵ et Ayérou¹⁶ où cela a été souligné lors des différents focus groupes communautaires menés dans les villages. Selon les populations, le mariage précoce permet de se protéger de ce phénomène.

3.2.2 Viol et agressions sexuelles

Des possibles cas de viol et d'agressions sexuelles (non identifiés et documentés par les ONG) ont été rapportés par les communautés, notamment à Tangouchmane, Tigazaratène, Garey Akoukou et Inates.

Selon les populations, ces cas de VBG font suite à l'insécurité qui sévit dans ces zones occasionnant des viols et des agressions sexuelles souvent sur des mineures. La population met en cause les distances aux points d'eau et autres ressources naturelles (entre autres le bois de chauffe et la cueillette de tige pour réaliser les nattes), et l'absence de latrines modernes et séparées entre femmes et hommes.

Les survivantes de ces violences sexuelles n'osent pas dénoncer les faits par crainte de représailles, ainsi que par crainte d'être stigmatisées par les membres de la communauté. Des cas de viols auraient été à l'origine de grossesses non désirées, selon certaines sources, renforçant la vulnérabilité des survivantes.

¹⁴ Abordée par les populations dans les localités de Tidirgalène, Tigazaratène, Tangouchman, Inates, Intabakat, Alsilamey, GareyAkoukou.

¹⁵ Taratakou, Balley-Koira, Yatakala, Pételkolé

¹⁶ Yassangorou, Inatess et Koutougou.

Face à la persistance de VBG, les femmes de certaines localités ont développé une forme d'entraide qui consiste à se soutenir dans les activités artisanales. Elles se déplacent en groupe à la recherche de matières premières, de bois et d'eau, et limitent les mouvements en évitant de sortir trop tôt le matin ou tardivement le soir. Ces comportements d'adaptation n'ont pas permis une diminution drastique du phénomène, même s'ils prouvent que la communauté est concernée par ces difficultés et tente d'y trouver des moyens de mitigation. Dans certaines localités comme Tagantassou, les femmes disent se sentir en possibilité de dénoncer les cas d'agression auprès de la gendarmerie. Selon leurs explications, une ONG aurait formé les employés du commissariat facilitant une approche adaptée aux survivantes de violences basées sur le genre.

3.2.3 Violences conjugales

Des violences conjugales ont été également révélées à Dingazi, Sargane, Dabarey et Goubé dans le département sur tous les départements de travail¹⁷.

Elles se traduisent le plus souvent par le déni d'accès aux ressources, les abus physiques, ou psychologiques et émotionnels. Dans ces communautés on note la présence ou l'interprétation de normes socio-culturelles et religieuses donnant plus de pouvoir décisionnel aux hommes et favorisant un terrain propice aux VBG. La place donnée aux femmes au sein de ces communautés et dans leurs familles ne reconnaît pas leur statut de survivantes et ne leur permet pas d'être soutenues par leurs proches si elles souhaitent rapporter ces abus, même quand des services d'accompagnement des survivantes sont disponibles.

Il est à noter que plusieurs groupes de discussion ont admis que ces violences ont un impact négatif sur les modèles familiaux inculqués aux enfants qui ont tendance à reproduire les modèles sociaux portés par leurs parents et la communauté.

3.3 Manque d'opportunités économique et chômage

Les personnes interrogées pendant les groupes de discussion ont souligné une préoccupation concernant le taux de chômage des jeunes et des femmes. Plusieurs causes structurelles ont été abordées, mais principalement celles liées au contexte sécuritaire actuel.

Dans ces zones, la population souligne le manque de formation professionnelle pour les femmes et les jeunes, ainsi que l'absence de partenaires techniques et financiers ou de structures d'encadrement permettant l'insertion professionnelle. De plus, les femmes mettent en lumière des pratiques culturelles, comme la nécessité de l'autorisation de leurs époux qui contrôlent l'économie familiale, en limitant ainsi la possibilité de choisir et de conduire leurs propres activités économiques.

En outre, le mauvais état des routes, l'enclavement de certaines localités et l'insécurité grandissante sur les axes routiers concourt également au manque d'opportunité économique. L'état d'urgence, avec l'instauration du couvre-feu, a limité la circulation des personnes, des motos, des véhicules et la fermeture des 11 marchés dans la région en décembre 2018. Ainsi plusieurs activités des jeunes, telles que les Taxi moto « kabou-kabou », la mécanique, les monteurs en pneumatique et les activités des femmes ont significativement diminué (i.e. la confection des objets artisanaux, la vente de beignets ou galettes).

Cette situation pousse les personnes les plus valides (hommes, femmes et jeunes) à migrer de manière saisonnière vers les grandes villes. Ce phénomène est beaucoup plus observé après la saison de pluie, et d'autant plus quand les récoltes sont mauvaises comme ce fut le cas en 2018 dans la région de Tillabéri. Les hommes quittent leur foyer dans l'espoir de trouver des activités rémunératrices et

¹⁷ Ouallam : Dingazi, Sargane, Dabarey et Goubé / Ayorou : Gaigorou, YassanGorou, logabeibatan, Koutougou, Falalabéri et Inatess/Tera et bankilare : Téra, Taratakou, BalleyKoira, Pételkolé, Kolman, Tégueye et Amarsingué.

pouvoir ainsi envoyer de l'argent à leur famille. Cependant à travers les groupes de discussions, une majorité de femme traduit cet exode comme un abandon familial et expliquent qu'elles ne reçoivent en réalité pas ou peu d'argent pour la prise en charge familiale. Leur situation économique devient ainsi d'autant plus précaire et les obligent souvent à développer des mécanismes de survie négatifs tel que le sexe de survie, mentionné comme stratégie dans la majorité de localités.

Certaines femmes en exode rural, sont aussi victimes d'abus ou de comportement à risque pouvant engendrer des grossesses non désirées et à risque, les exposant à des tentatives d'avortement clandestin ou au risque d'être mises en difficultés au moment du retour dans la communauté (i.e. rejet familial, voir même dans certains cas d'infanticide).

Dans certaines localités les femmes ont pu s'adapter en développant certaines activités artisanales ou la culture de contre saison et la création des groupements féminins pour la tontine (Zoudja)

4 Accès aux services de base

4.1 Documentation civile

L'accès à la documentation civile est difficile dans certains milieux ruraux, encore plus dans les zones d'insécurité.

Dans les villages de Tagantassou, Tondikiwindi et Bankilaré, les habitants ont majoritairement des pièces d'identités, grâce à la mise en place d'audiences foraines par le gouvernement et la proximité des services dans les centres administratifs de Tillabéri.

Dans la plupart des localités visitées, ce sont majoritairement les hommes et les jeunes garçons qui possèdent des actes de naissance et cartes d'identité car ils se déplacent plus fréquemment dans la région ou dans les pays frontaliers. Les femmes et jeunes filles sont, au contraire, souvent dépourvues de documentation civile. A l'issue des entretiens, l'insuffisance d'information et de sensibilisation sur l'importance de la documentation civile est flagrante.

Pour rappel, l'état d'urgence instauré dans la zone comprend la mise en place de check point sur les axes visant à contrôler l'identité des personnes. En l'absence de pièce d'identité, les personnes se voient taxées d'une amende officielle ou de taxes illégales demandées par les forces de sécurité (en général de 500 à 1500 CFA).

Les difficultés d'accès à la documentation civile dans les localités visitées s'expliquent principalement par l'absence ou l'éloignement des services de délivrance de documents civils (Mairie, Préfecture, Commissariat de police). Depuis le départ des agents de l'état craignant pour leur sécurité, des nombreux services ne sont soit plus fonctionnels comme à Inates, soit trop lents, décourageant les populations de tenter une quelconque démarche comme il l'a été rapporté à Falala Béri, Tagantassou (commune de Sakoira), Dingazi et Farka (Commune de Dingazi), Lemdou, Balleykoira et Amarsingué (commune de Bankilaré), Kolmane, Wazeybangou (commune de Goroual).

La corruption est aussi régulièrement soulevée par la population comme une barrière majeure pour l'établissement et l'obtention des documents. Le coût de l'établissement de la carte nationale d'identité ou d'acte de naissance varie de 3000 à 6200F selon les localités.

Malgré l'éloignement des centres de délivrance des actes d'état civil, certaines personnes parcourent des longues distances pour accéder aux services de délivrance. Certains chefs de village profitent des cérémonies de baptême ou mariage pour sensibiliser leurs administrés sur l'importance des documents d'état civil et la voie à suivre pour l'obtention. On peut souligner les journées d'audiences foraines pour obtenir les actes de naissance et des cartes d'identité. Ces audiences organisées par l'État et appuyées par des ONG constituent une opportunité pour la plupart des communautés. Néanmoins, il existe des localités comme Dolbel et Deyya Hondo dans le département de Bankilare, où les communautés n'ont pas pu profiter de ces audiences du fait du retard dans le partage de l'information et du temps d'audience très court (une demi-journée dans le village).

4.2 Accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable est un véritable problème pour la majorité des communautés rurales, dû à l'insuffisance ou à la distance des points d'eau modernes dans presque toutes les localités visitées. C'est le cas dans les localités de Lemdou, Intabakat, dans la commune de Bankilaré et certains sites de déplacés de la commune d'Inates.

Dans certaines localités comme Bankilaré, Balley-Koira, Kolmane, Tidirgalen, Kolbolé, l'insuffisance en eau potable s'explique par le non fonctionnement de certains points d'eau modernes (dû à la mauvaise

gestion, à la vétusté des installations et/ou à la faible capacité des panneaux solaires alimentant les fontaines).

Il existe aussi des localités où les communautés n'accèdent pas aux points d'eau du fait de certains facteurs socio-culturels ou de conflits inter-ethniques. Par exemple à Bawra, un hameau de Touaregs rouges à 1 km du village de Lemdoudans : le département de Bankilare dispose d'un forage, mais les communautés de Lemdou qui sont des Touaregs noirs n'y ont pas accès. On retrouve cette même situation à Kolmane, Tartakou, Mangaizé, Balleykoira et Tidirgalène.

Les raisons géologiques sont aussi une cause puisqu'il est difficile dans cette zone de mettre en place des points d'eau. La région se trouve en zone de socle et la nappe phréatique y est très profonde. Par ailleurs, les partenaires d'intervention en Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) sont insuffisants.

A cela s'ajoute la non gratuité de cette ressource dans certaines localités où beaucoup de ménages n'ont pas les moyens de payer le plein d'un bidon d'eau de 25 litres qui se négocie entre 25 FCFA et 50 FCFA.

Enfin dans les grandes villes comme Inates et Bankilaré, les civils partagent les mêmes points d'eau avec les militaires. Aux vues de la situation actuelle, où les forces de sécurité sont régulièrement visées par les attaques des groupes armés non étatiques, et les personnes les fréquentant sont soupçonnées de renseignements, le partage des infrastructures communautaires représente un risque pour ces populations.

Pour faire face au problème d'accès à l'eau, les populations utilisent des points non traités comme l'eau des puits, des mares et du fleuve. L'exposition des utilisateurs de ces eaux aux maladies hydriques comme le choléra, la dysenterie, la bilharziose, rend les douleurs abdominales fréquentes. De plus, le creusage des puisards expose également les enfants, qui creusent les trous, à des risques de blessures physiques ou conséquences graves. Il arrive parfois que les populations utilisent des produits de traitement de l'eau (Aquatabs ou « lalam »), distribués par les ONG pour traiter l'eau des mares.

Aux mois de mars-avril-mai, pendant la saison sèche, lorsque l'eau se fait rare dans la plupart des localités, les populations réduisent la longue attente autour des points d'eau modernes en limitant la quantité d'eau par personne (2 seaux par femme et par jour), ce qui amène des problèmes d'hygiène assez importants. Au mois de décembre, il a été constaté la réduction du cheptel dans certaines localités du Gorouol suite au tarissement de la rivière.

Le problème d'eau engendre aussi des tensions inter- ou intra-communautaires à cause de la forte pression exercée par l'abreuvement des animaux autour des points d'eau utilisés pour la consommation personnelle des ménages.

4.3 Accès aux soins de santé

L'accès aux soins de santé dans les localités visitées est très difficile, la plupart n'ayant jamais eu de structures de santé (GareyAkoukou, Ingraleten, Abankor, Timbiga 1 et 2, Tigazaraten, Tagdounat, Ingraleten, Falalaberi, Bardouga Tondo Kiré, Intabakat).

Pour les villages ayant des centres de santé dans un périmètre raisonnable, les problèmes d'accès sont nombreux :

- L'insécurité sur les axes de circulation¹⁸

¹⁸ Inatess, Timbiga 1 et 2, Tangousmane, Abankor, Agay, Garey-Akoukou, Tigazaratén, Tidirgalen, Intideniwen, Theim, Tagabat, Yoleyzékoy-koira, Takaou.

- Le couvre-feu, interdisant l'utilisation des taxis motos taxi et restreignant les horaires des déplacements.
- L'absence de réseau téléphonique ne permet pas de demander au préalable les autorisations de mouvement aux FDS dans certaines localités¹⁹
- L'éloignement des structures de santé de certains villages et le mauvais état des routes, d'autant plus problématique durant la saison des pluies, isolant de fait certains villages pendant plusieurs jours²⁰

Dans les villages disposant de centre de santé à proximité on remarque l'insuffisance de médicaments, de personnel soignant qualifié, d'infrastructures et d'équipements tels que les ambulances qui sont absentes sur la totalité des sites et des villages visités.

De plus, la précarité économique de certaines familles empêche la prise en charge des malades, en médicaments ou en frais d'évacuation qui peuvent s'élever jusqu'à 150.000 CFA à Inates. Pour s'adapter et faire face à cette barrière d'accès, la population pratique l'automédication et la pharmacopée traditionnelle ainsi que les accouchements à domicile, aggravant les risques pour la mère et l'enfant.

Des insuffisances en termes de prise en charge pour les enfants malnutris ont été aussi soulignées dans les localités qui disposent des services de santé, comme Taratakou, Deya Hondo, Kolmane, Koutougou et Yassane. En outre, le manque de prise en charge inclusive pour les personnes à besoins spécifiques est soulevé dans tous les villages : il n'y a pas de services spécialisés et adaptés aux besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap (réadaptation, dépistage et prise en charge précoce des déficiences chez les enfants), ni de structure adaptée aux personnes à mobilité réduite dans les centres de santé²¹.

4.4 Déscolarisation et non scolarisation

Les différents entretiens lors des évaluations sur les axes Ayorou, Bankilaré et Ouallam ont fait ressortir la déscolarisation des enfants comme une des problématiques majeures. Cette situation varie d'une localité à une autre, et les raisons qui poussent à la déscolarisation ou à la non scolarisation des enfants sont diverses.

Dans la commune d'Inates, malgré la fermeture de plusieurs écoles due en parti au départ des enseignants, à Tangouchmane, Inatess, Koutougou pour raisons sécuritaires, on note que les raisons de l'absentéisme scolaire sont davantage structurelles :

- Sur les sites de déplacés à Timbiga 1 et 2 et Abankor, aucune école n'a été mise en place pour accueillir les enfants.
- A cause du manque d'infrastructures dans de nombreuses localités²², la classe se déroule dans des paillotes. Les classes commencent après la récolte de jonc, qui permet l'entretien annuel des infrastructures en paillote, en novembre, et se termine en début de saison des pluies en mai, lorsque les infrastructures ne sont plus adaptées alors que l'année scolaire officielle cours normalement d'octobre à juin.
- Les distances jugées trop longues par les élèves (2Km à 3Km) qui séparent les villages de Dabarey, Goubé, Arssilamey de l'école.
- La rupture/insuffisance de la ration des cantines scolaires poussent certains élèves à abandonner à Tangouchmane, Inatess, Koutougou.

¹⁹ Tondikinwindi, Bankilaré, Dolbel, Wanzerbé, Yatakala, Kolmane, Intabakat et Amarsingué.

²⁰ Inatess, Farka, Gaygorou, Teme, GareyAkoukou, ZibaneDingazy, Amarsingué, Intabakat, Lemdou, Taratakou, Deya Hondo, Dolbel, Yanzarbé, Yatkalla, Teguey, Weyzebangou, Kolman, Bankilaré, BalleyKoira, Tangouchmane, Inates.

²¹ Humanité et Inclusion, « *Evaluation des besoins Personnes Handicapées à Tillabéry* », novembre 2018

²² Petelkolé, Taratakou, BalleyKoira, WeizéBangou, Kolmane, Dingazi, Farka, Mangaizé, Tondikiwindi, GoubéDabarey, Sargane,

- Le manque de tuteurs et de professeurs pour les élèves qui accèdent au collège ou au lycée à Dingazi, Farka, Mangaizé, Tondikiwindi, Goubé, Dabarey, Sargane, Tagantassou, Falalaberi, Logabeibatane, très souvent dû aux retards de paiement des salaires des professeurs dans toute la région.
- Le manque de qualifications des enseignants et les programmes d'enseignements inadaptés conduit au faible niveau des élèves selon les populations²³
- Le manque d'implication des parents sur les questions scolaires semble primer dans toute la région, souvent à cause du coût des fournitures et matériel scolaire et au manque d'exemple de réussite grâce au système scolaire.
- Les enfants sont souvent envoyés pour effectuer des activités rémunératrices, comme sur les sites aurifères à Wanzarbé, BalleyKoirra, Lemdou et Kolmane, dans les rizières à Koutougou, Yassane-Gorou, Firgoune, Kolbolé, Arsilamey, ou encore de manière générale des travaux pastoraux comme la conduite des animaux au pâturage et la corvée d'eau.
- Le manque de réussite scolaire est très souvent abordé pour expliquer le retrait des jeunes filles de l'école, mais aussi la pratique des mariages précoces est très courante et reconnue comme un obstacle majeur pour l'éducation des filles par la population des communes des WeyzéBangou, Amarsingué, Kolmane, Petelkolé et Lemdou.

Tous ces problèmes ont accentué la déscolarisation des élèves et ont poussé plusieurs enfants à quitter les villages pour migrer vers les grandes villes. Une fois en ville, beaucoup de ces enfants font face à des difficultés diverses, et développent des comportements à risque amenant à des situations de délinquance et de conflit avec la loi.

Pour lutter contre la déscolarisation des enfants au Niger, le ministère de l'éducation recommande aux directeurs d'école la mise en place des Comités de Gestion décentralisés des établissements scolaires (COGES) dans toutes les localités. Les villageois ont participé à ces réunions des parents d'élèves avec l'appui des autorités locales pour discuter des différents problèmes qui déstabilisent le bon fonctionnement des écoles.

Pour améliorer le niveau scolaire des enfants, individuellement certains parents payent des cours de nuits ou des cours complémentaires, appuient les tuteurs des élèves en vivres, d'autres inscrivent leurs enfants dans les écoles privées, dans les centres des formations aux métiers ou encouragent l'initiation aux AGR pour ceux qui ont abandonné l'école traditionnelle.

4.5 Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est un problème crucial que visent toutes les localités du département de Torodi, Bankilaré, Téra, Ayorou et Ouallam. Cela a été soulevé lors de nos différents entretiens et focus groupes communautaires, ainsi que par « l'Analyse de la situation alimentaire, Pastorale et Nutritionnelle de la région de Tillabéri et Perspectives » du Cabinet du Premier Ministre, Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires Cellule de Coordination du Système d'Alerte.

L'insécurité alimentaire dans les localités concernées par les consultations communautaires est aggravée par plusieurs facteurs socio-économiques et naturels tels que l'insuffisance ou la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace²⁴, les chocs climatiques (inondations), la présence des insectes et oiseaux ravageurs qui endommagent les récoltes. L'analyse du Dispositif National d'Alerte Précoce met en corrélation le déroulement de la campagne agropastorale, la situation des

²³ Selon les communautés de Petelkolé, Taratakou, BalleyKoirra, WeizéBangou, Kolmane, Dingazi, Farka, Mangaizé, Tondikiwindi, GoubéDabarey, Sargane.

²⁴ L'analyse de tous les postes pluviométriques de la Région a fait ressortir que 38 postes ont été déficitaires sur les 50 analysables.

marchés, la situation sanitaire et nutritionnelle, et les stratégies négatives mises en œuvre par les ménages pour accéder à la nourriture et aux revenus. L'analyse du SAP (Système d'Alerte Précoce), sur la base de ces éléments, a permis de hiérarchiser les zones en fonction de leur niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Au total, 578 046 personnes se trouvent dans des zones agro pastorales considérées comme extrêmement vulnérables, à savoir Banibangou, Inates, Bankilare, Tondikiwindi, Dingazi, Ouallam, Torodi, Makalondi, Gorouol, Anzourou, et Sakoira.

Aux conditions météorologiques et naturelles déjà défavorables, s'ajoutent l'insécurité qui limite l'accès aux champs, l'occupation de certains champs par les PDIs, l'abandon des champs par les personnes déplacées, les pressions démographiques sur les faibles ressources, et les dégâts champêtres causés par les éleveurs et les ravageurs.

Le déficit de production agricole enregistrée cette année laisse présager une situation d'insécurité alimentaire dans toutes les localités visitées et qui aura pour corollaire une augmentation de la proportion de ménages en insécurité alimentaire, en particulier les ménages les plus vulnérables. Cette situation pourrait engendrer une augmentation de la malnutrition chez les enfants, la non disponibilité ou insuffisance des semences pour la prochaine campagne agricole, l'infertilité des sols, le retard des semis, etc. A ceci pourrait s'ajouter une augmentation des stratégies d'adaptation négatives comme les pratiques de sexe transactionnel, de migration, ou encore le développement de banditisme/vol des biens en milieu rural.

Pour faire face à la situation d'insécurité alimentaire, les populations ont développé des stratégies de survie tels que la migration vers les villes ou sites aurifères dans l'espoir d'améliorer la situation économique des ménages, l'adaptation ou la création de nouvelles activités génératrices de revenus telles que la vente de ressources naturelles (bois de chauffe, etc.), la vente d'une partie des troupeaux et/ou du matériel d'assistance (BNA et abris), et la cueillette de certains types de feuilles.

Il semble urgent de prendre en compte cette situation alimentaire dégradée qui ajoutée au contexte d'insécurité, contribue inévitablement au développement et à l'adaptation de mécanismes de survie négatifs pouvant mettre à mal la cohésion sociale, la dignité et la sécurité des groupes vulnérables.

5 Conclusion

Les difficultés structurelles pré-crise sécuritaire de cette zone étant importantes, il est difficile pour les acteurs humanitaires de se limiter à la restauration et à l'accessibilité des services.

Les personnes interrogées lors des évaluations rapides de protection reconnaissent les efforts fournis par le gouvernement du Niger (sécurité, santé, éducation...) et les partenaires humanitaires (assistance BNA, Abris, Vivres), mais disent que ceux-ci restent insuffisants.

Actuellement, les principales réponses dans les zones les plus affectées par le conflit armé sont des réponses d'urgence mise en place lors des opérations du corridor humanitaire. Cependant il n'existe que très peu de programme humanitaire post urgence tel que par exemple le renouvellement des kits ABNA, ou un accès pérenne à l'eau potable malgré le fait que les déplacements de populations se prolongent. Le nombre de partenaires humanitaires est insuffisant dans cette zone. Une approche holistique et intégrée est nécessaire pour apporter une réponse adaptée et effective.

Les services de base mis en place par l'État nigérien sont fragiles et ne peuvent répondre à toutes les vulnérabilités de la population dans cette région où l'accès physique et sécuritaire est mis à mal. Il est urgent de mettre en œuvre des actions visant à restaurer la dignité des personnes et à éviter une dégradation du contexte.

En termes de protection, les services de réponses formelles sont quasi inexistantes et ne permettent pas de mettre en œuvre des réponses coordonnées aux besoins identifiés par le monitoring de protection (soutenu par le UNHCR, ANTD et DRC). Il est important de développer des actions de prise en charge, d'appuyer les initiatives communautaires et de soutenir les services étatiques visant à consolider l'environnement protecteur des civils.

Concernant la protection de l'enfance, il est urgent de restaurer l'accès aux services de base pour les enfants : l'éducation, l'accès à la documentation civile, aux alternatives économiques pour les jeunes ainsi que les besoins prioritaires comme l'accès à l'eau potable et la sécurité alimentaires. Une surveillance des tendances de recrutement par les GANE doit être effectuée pour éviter tout développement de pratiques néfastes, propice dans cet environnement où la vulnérabilité économique d'une grande partie de la population est accrue. Des programmes à destination des jeunes doivent être développés pour limiter leur exposition à ces risques.

Pour les violences basées sur le genre, malgré une prédominance des pesanteurs socio-culturelles mettant à mal la place de la femme, la dégradation du climat économique influence grandement sur la mise en place de mécanismes de survie négatifs, tel que le mariage précoce et le sexe transactionnel. Le travail de fond déjà entrepris à travers la DRPE (Direction Régionale de la Protection de l'Enfance et de la Femme) doit être soutenu pour permettre de changer progressivement la place des femmes dans les communautés et leur permettre de jouir de leurs droits.

Un poids particulier doit être donné aux programmes visant à l'accès aux documents civils à travers un soutien aux organisations étatiques responsables.

Face au contexte sécuritaire dégradé qui se combine aux difficultés climatiques rendant difficile subvenir aux besoins de base tel que l'eau et l'alimentation, il semblerait que l'appui d'un partenaire extérieur pour améliorer l'accès à ces ressources serait immédiatement bénéfique aux communautés et à leur résilience. Ces interventions permettraient d'agir en partie sur les conflits intercommunautaires.

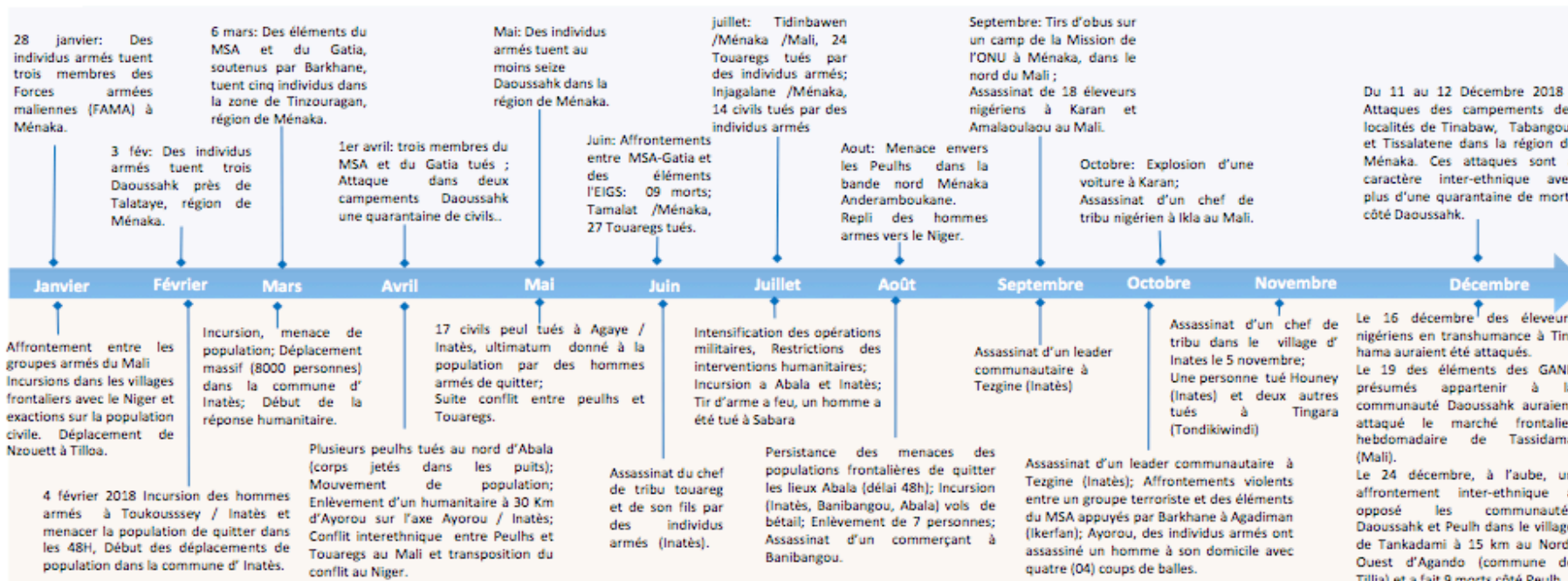
ANNEXE I – Acronymes

ABNA	Abris et Bien Non Alimentaire
AGD	Age, Genre et Diversité
AGR	Activité génératrice de revenu
AJED	Accès à la Justice et État de Droit
APE	Association des Parents d'Élèves
API	Assistance De Protection Individuelle
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (VSLA)
BNA	Biens Non Alimentaire
BSM	Border and Security Management
CSI	Centre de Santé Intégré
EAFGA	Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés
ENA	Enfants Non Accompagnés
FDS	Forces de sécurité
GANE	Groupement Armé Non Etatique
GBVIMS	Gender Based Violence Information Management System
IMS	Information Management System
M&E	Monitoring & Evaluation
NFI / ABNA	Non Food Items / Abris et Bien Non Alimentaire
PAH	Plan d'Action Humanitaire
PDI	Personnes Déplacées Internes
PE	Protection de l'Enfance
PEP	Post Exposure Prophylaxis
PFA	Psychological Fist Aid
PIM	Protection Information Management
PSS	Psychosocial Support
REG	Restes Explosifs de Guerre
SAP	Système d'Alerte Précoce
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	Eau, hygiène et assainissement

ANNEXE II – Interconnexion Mali-Niger (Tillabéri et Tahoua)



Interconnexion entre les incidents majeurs au nord Mali et les répercussions dans la partie nord des régions de Tillabéri et Tahoua (janvier à décembre 2018)



Sources:

- PF monitoring de protection,
- leaders communautaires
- UNDSS
- Autorités administratives et sécuritaires

Légende:



ANNEXE III - Procès-verbal de l'assemblée générale des chefs coutumiers et leaders communautaires de la Commune rurale d'Inates

Procès verbal de l'assemblée générale des chefs coutumiers et leaders communautaires de la commune rurale d'Inates

L'an deux mille dix huit et le 26 novembre s'est tenue sous la présidence du chef de groupement Kahabamali, une assemblée générale des chefs coutumiers et leaders communautaires de la commune rurale d'Inates en vue de délibérer sur la situation d'insécurité qui prévaut dans la zone. Ci jointe la liste des participants.

Après des débats fers enrichissants, les participants reconnaissent l'unanimité que la source des problèmes d'insécurité auxquels ils sont confrontés est interne. A cet effet, ils s'engagent à :

- Promouvoir au sein de leurs communautés respectives le pardon mutuel conformément aux valeurs de notre religion et us et coutumes;
- Bannir toute suspicion entre les communautés qui cohabitent en vue du renforcement de la cohésion sociale;
- Dénoncer tout acte susceptible de remettre en cause le bon vivre ensemble;
- Promouvoir la justice sociale impartiale;

- Cesser toute relation avec les différents groupes armés non étatiques;
- S'engager à sensibiliser les déplacés internes en vue de leur retour dans leurs localités d'origine;
- Mettre en place une commission de suivi et d'évaluation des présents engagements;
- Restituer fidèlement à leurs populations les conclusions issues de la présente assemblée générale.

En deuxième point, les participants ont émis des doléances tendant à la consolidation des engagements pris dans le cadre d'un retour pérenne de la sérénité sociale. Ces doléances sont résumées ainsi qu'il suit :

- La réhabilitation et le renforcement des services sociaux de base;
- Assurer le fonctionnement des établissements scolaires en les dotant d'enseignants; de cantines, d'équipement des classes en tables-bancs.
- Créer les conditions d'une franche collaboration entre les FDS et les populations à travers des rencontres périodiques.

- Prévaloir dans leur mission traditionnelle la protection des personnes et de leurs biens.
- Création d'un climat favorable aux conditions de dialogue avec les groupes armés nigériens -
- élargissement des personnes détenues sans motifs valables;
- mettre fin aux arrestations arbitraires et maltraitances;
- Création de nouveaux postes de sécurité à Tangouelmane et Tingaran à travers la réhabilitation du corps de la garde nomade.
- Assurer le fonctionnement de la commission suivi et évaluation des engagements issus du présent forum.
- Organisation des rencontres inter communales et transfrontalières.